

Montigny

notre commune

LE JOURNAL - 390 - SEPTEMBRE 2023



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



RENTRÉE SCOLAIRE

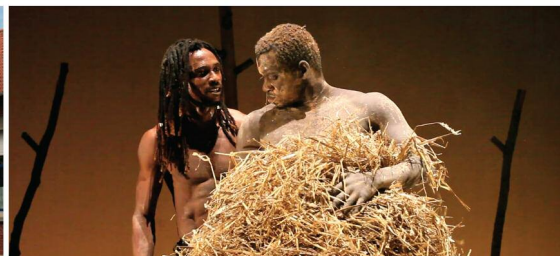
Top départ !

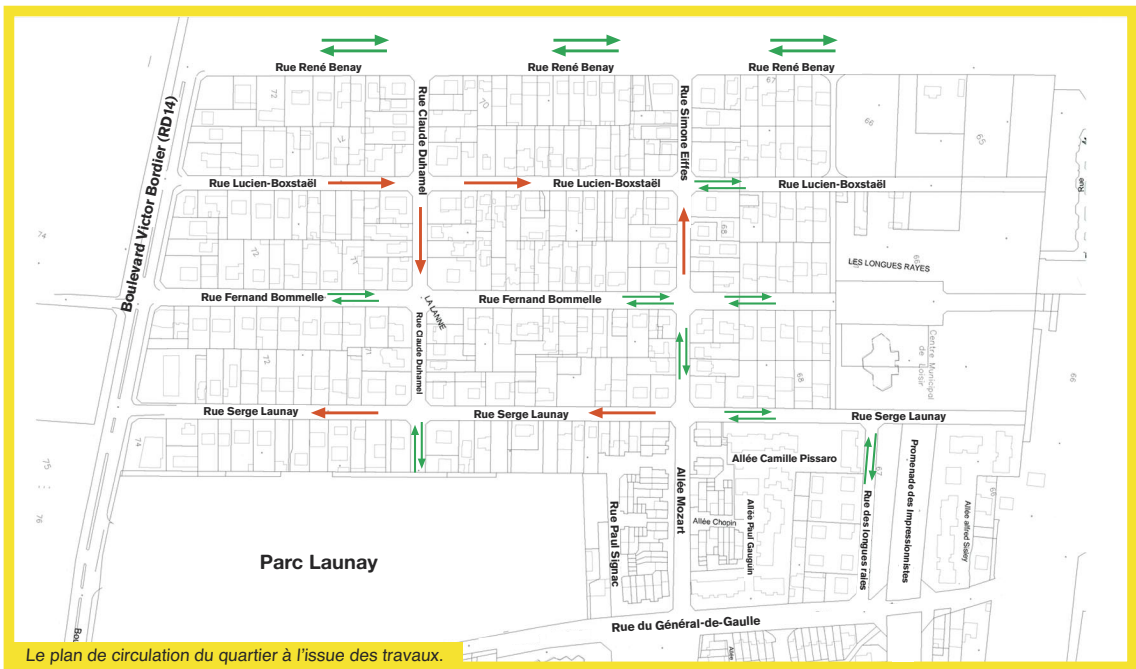
 Ville de
Montigny
Lès Cormeilles

4 | Retour sur
Les temps forts de l'été

12 | Histoire
Il était une fois... L'école Paul-Bert

13 | Culture
Du cirque pour lancer la saison !





QUARTIER LALANNE

La 2^e phase des travaux de rénovation du quartier Lalanne, présentée lors d'une réunion publique en juillet au CIEL, va débuter fin septembre par l'enfouissement des câbles aériens rue Claude-Duhamel puis rue Lucien-Boxstaël. Pour permettre ces travaux, qui s'échelonneront jusqu'à l'été 2024, les arbres malades (qui seront remplacés par de nouveaux spécimens) vont être abattus à partir du 11 septembre dans les deux rues concernées. Le plan de circulation (voir ci-contre) a également été revu pour permettre d'apaiser le quartier et d'aménager de vraies places de stationnement.



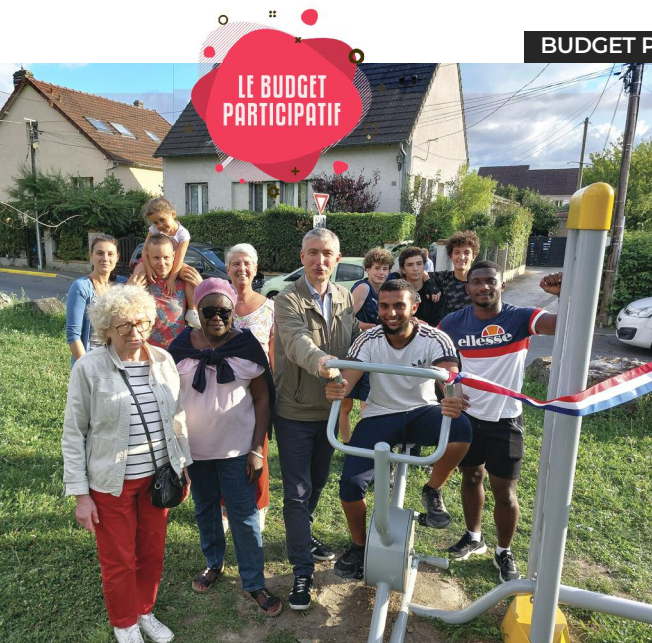
CENTRE MÉDICAL LES SOURCES

Les travaux du centre médical Les Sources sont presque terminés ! Depuis le 5 juin dernier et durant tout l'été, la Ville, propriétaire des locaux de 250m², a décidé de rénover intégralement et de mettre aux normes les huit cellules médicales ainsi que le hall d'accueil, les sanitaires et la salle d'attente. Objectif : attirer de nouveaux médecins, en proposant des loyers très attractifs. La Ville recherche toujours activement un médecin généraliste pour rejoindre l'équipe médicale constituée de deux médecins généralistes, de deux infirmières, un cardiologue, une ostéopathe, un gastro-entérologue et depuis la rentrée une pneumologue.



ARRÊTS DE BUS

Face au délitement de plusieurs caniveaux devant le passage répété des bus, la Ville a réalisé en août une rénovation des bordures devant les arrêts de bus rue de la République (notre photo), rue Auguste-Renoir et avenue Aristide-Maillol.



BUDGET PARTICIPATIF



Trois des quatre projets retenus dans le cadre du budget participatif 2022-2023 ont été réalisés cet été et inaugurés le 28 août en présence de Jean-Noël Carpentier, maire, d'Isabelle Moser, conseillère municipale déléguée au budget participatif, d'habitants et de porteurs de projet. Les projets retenus cette année, après étude et sélection par huit habitants tirés au sort, ont été déposés par Lucienne Gil, Sandrine Diouris, Dominique Vincent et Annie Cordier :

- 3 nouvelles structures de fitness familiales sont désormais accessibles (vélo, vélo elliptique et station tai chi) promenade des Impressionnistes devant le centre de loisirs CIEL,
- Un "garage" à trottinettes est disponible devant le bureau de police, rue Guy-de-Maupassant (mairie Picasso),
- Une nouvelle boîte à livres est installée rue de la République, à l'angle de la rue de l'Espérance, à côté de l'arrêt de bus "République".

Des panneaux sur l'histoire de la Ville viendront compléter ces idées citoyennes.



Édito

Jean-Noël Carpentier,
votre maire

LA PREUVE PAR TROIS

L'école est au cœur de la société, elle anime nos villes et nos vies. Elle influence des histoires de vie, produit des parcours. D'abord celui de l'élève en maternelle qui file depuis sa maison vers la cour de récréation où il retrouve ses camarades de jeux. Puis l'élève en primaire, qui acquiert les premiers apprentissages. L'école est le lieu où sont posées les premières bases, permettant ensuite un parcours personnel, citoyen et professionnel, accompli.

Victor Hugo disait que « les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligence humaine ».

Il faut pour cela qu'ils puissent enseigner dans de bonnes conditions face à des enfants attentifs. À Montigny, depuis de longues années, l'éducation est notre priorité. Nous avons toujours été vigilants aux besoins des maîtres et maîtresses, aux souhaits des enfants, aux attentes des parents. L'éducation reste toutefois un service public national dont l'organisation et le fonctionnement sont assurés par l'Etat (formation, programmes scolaires, gestion du personnel...) sous réserve de compétences et prérogatives attribuées à chaque collectivité par la loi. La Ville est pour sa part responsable des locaux des écoles primaires et nous travaillons à trois échelles : la maintenance et les petits travaux, la rénovation et/ou réhabilitation et enfin la construction de nouveaux locaux. Ces bâtiments scolaires font partie intégrante de notre patrimoine local.

Aussi, tous les étés, leur fermeture est le moment privilégié pour réaliser des petits (ou grands) travaux. Ce sont près de 150 000 euros qui ont été investis cet été pour adapter et moderniser nos groupes scolaires. D'ici la fin d'année, l'école Henri-Matisse sera complètement réhabilitée. L'an prochain, l'école Georges-Braque entamera sa mue puis ce sont les travaux d'agrandissement de l'école Emile-Glay qui débiteront ainsi que la construction du neuvième groupe scolaire qui se situera boulevard Victor-Bordier. Ce sont au total, depuis 2020, plusieurs dizaines de millions d'euros investis. Une dépense conséquente mais indispensable !

Vous le voyez, comme les près de 3 000 enfants ignymontains qui fréquentent nos écoles, la Municipalité est au travail pour préparer l'avenir de la ville : il passe certes par une évolution urbaine durable - les projets du village et du centre-ville vont démarrer dans quelques semaines - mais sans en oublier l'essentiel pour nos jeunes générations.

À toutes et tous, une belle rentrée !

SOMMAIRE

2

AMÉNAGEMENT

Travaux et plan de circulation quartier Lalanne,
rénovation du centre médical Les Sources,
consolidation des trottoirs...

4,5

RETOUR SUR

Les temps forts de l'été

6

ACTUALITÉS

La fête des associations se prépare

7

ACTUALITÉS

!Bornes enterrées : ne vous trompez plus !

8,10

DOSSIER

Les nouveautés de la rentrée 2023

11

JEUNESSE

Rencontre avec deux graines de champions

12

HISTOIRE

Il était une fois... L'école Paul-Bert

13

ÇA BOUGE ET AGENDA

Lever de rideau sur la nouvelle
saison culturelle

15

A SAVOIR

Calcul du quotient familial,
vaccinations gratuites, carte Imagine'R,
coup de pouce énergie...

N° 390 Septembre 2023

Montigny notre commune, journal d'informations
municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.
8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 01 39 31 38 20.

Mall : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier

Rédacteur en chef : Charles Centofanti

Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam,
Alexis Chartier,

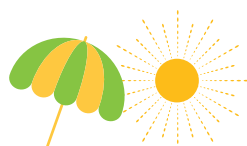
Photographies : Service Communication,
Anthony Voisin, Dan Aucante

Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9800 exemplaires



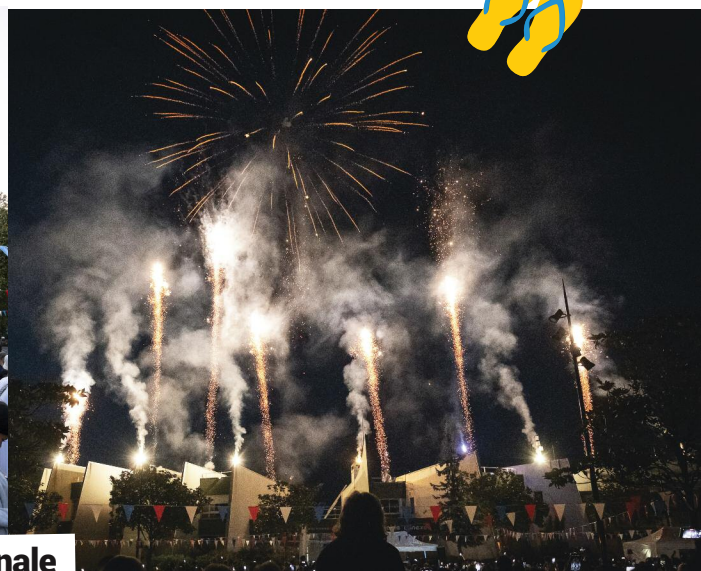
Cet été à Montigny...



Fête nationale

Le 13 juillet dernier, les Ignymontains ont célébré l'anniversaire de la prise de la Bastille en 1789 et ont profité d'une soirée dansante parvis Picasso avec, comme clou du spectacle, le traditionnel feu d'artifice en fin de soirée. Grandiose !

RETOUR EN IMAGES



Un air de vacances

Dans le cadre de la programmation estivale, le stade du bois Barraix a accueilli la deuxième semaine de juillet un château gonflable, les animaux de la ferme, une tour d'escalade, ainsi que des activités sportives et des ateliers manuels.



Toujours plus haut !

Plusieurs dizaines d'enfants ont pu s'essayer à l'escalade sur un mur de 8 mètres de haut, munis d'un baudrier, du 10 au 13 juillet derniers.



Tournez manège !

Ambiance de fête foraine au terrain Renoir en juillet : pendant une semaine, un manège s'est installé pour la plus grande joie des petits et des grands.



Tango, Madison et java

La Ville a organisé, les 12 et 19 juillet derniers, au stade du bois Barraix puis salle René Char, deux après-midis intergénérationnelles placées sous le signe de la danse.



60 minutes chrono

Au total, 85 personnes ont participé, le 21 juillet dernier, à un escape game géant sur l'esplanade Léonard-de-Vinci. Les équipes avaient 1h et pas une minute de plus pour résoudre des énigmes sur le thème des JO 2024.



Coupe du monde de football

Plus de 150 jeunes Ignymontains ont participé à la "coupe du monde" de football organisée le 12 juillet dernier terrain Carlier. 10 équipes étaient engagées et c'est l'Espagne qui l'a emporté face au Portugal en finale. Bravo à tous les participants !



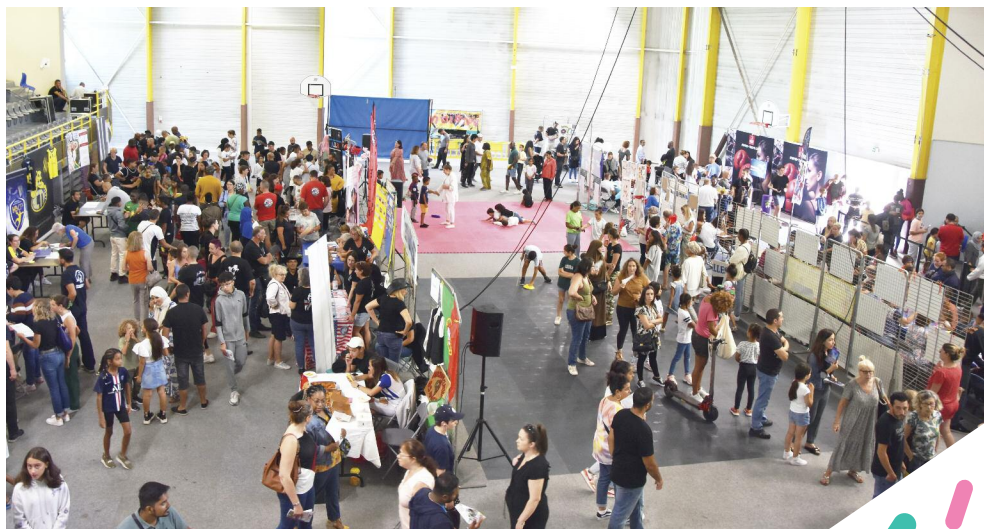
Accueils de loisirs : un été rythmé !

Les enfants des accueils de loisirs se sont tous retrouvés, le 18 août à l'école Paul-Bert, pour une grande journée de jeux.



Une course d'orientation "olympique"

Juste avant la rentrée, une dernière semaine d'animations s'est déroulée au CIEL. Parmi les temps forts : le retour des animaux de la ferme, un ciné-plein air et une course d'orientation sur le thème des Jeux Olympiques.



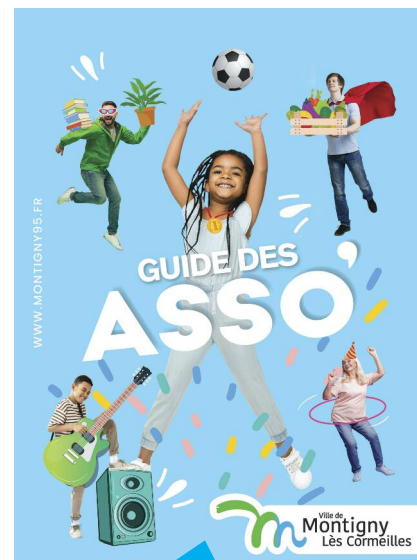
Les associations en fête !

Temps fort de la vie locale, la fête des associations, qui aura lieu samedi 9 septembre de 13h à 18h à l'espace Léonard-de-Vinci, rue Auguste-Renoir, marque la reprise des activités. L'occasion de découvrir de nouvelles disciplines et de procéder aux inscriptions.

Près de cent associations font la richesse de Montigny. Les loisirs, le sport, la culture, la solidarité, l'environnement, l'échange interculturel... Pour tous les âges, les associations ignymontaines interviennent dans de nombreux domaines et sont toutes très impliquées dans la vie quotidienne. « La fête des associations est un temps fort de la rentrée, elle met en avant les forces vives de la ville. Elle est l'occasion de rencontres, de prises d'informations et d'inscriptions », souligne Adelaïde Hamiti, adjointe au maire en charge des associations et du vivre-ensemble. Partenaires clés pour les élus, les associations répondent au besoin d'échanges, de convivialité, d'activités qui favorisent la santé, le bien-être, le vivre-ensemble souhaité par la population. « Le soutien de la municipalité s'illustre par un accompagnement financier à travers les subventions. Mais

pas seulement ! La Ville apporte une aide technique et logistique : avec le prêt de salle, notamment pour des manifestations importantes, et avec l'intervention de personnel communal pour l'installation », ajoute l'élue. « Et pour celles qui dispensent des cours ou assurent des permanences, des salles et des équipements sportifs sont mis à disposition toute l'année », souligne Cyril Joly, conseiller municipal délégué au sport. Autre objectif pour la municipalité : permettre aux associations de se rencontrer et de mieux se connaître. Ce forum est aussi l'occasion de découvrir ceux sans qui le mouvement associatif n'existerait pas : les bénévoles. Chaque Ignymontain a ainsi l'opportunité de découvrir un monde porteur de valeurs d'échange, de partage, de solidarité et de trouver l'association qui correspond le plus à ses attentes, comme adhérent ou comme bénévole.

ACTUALITÉS



Tout savoir sur les associations : suivez le guide !

Le guide des associations est mis à jour chaque année. Il recense la plupart des associations locales. Disponible lors de la fête, il est également accessible à l'accueil de la mairie Picasso, et consultable en ligne sur www.montigny95.fr (rubrique Bouger et Sortir, Annuaire des associations).

SEMAINE BLEUE



Une semaine dédiée aux Seniors

Comme chaque année, la semaine nationale des retraités et personnes âgées sera organisée du 2 au 8 octobre prochains. L'occasion de mettre en lumière la place des aînés et l'importance des liens intergénérationnels... et d'organiser plusieurs animations localement. Parmi les temps forts : un spectacle théâtre-forum lundi 2 octobre à 14h au Centre culturel Picasso, le traditionnel repas suivi d'une après-midi dansante mercredi 4 octobre de 12h à 18h salle René Char et un spectacle de magie, vendredi 6 octobre à 20h30 au Centre culturel Picasso. Le programme détaillé sera adressé par courrier aux Seniors courant septembre et mis en ligne sur le site de la Ville montigny95.fr



Fibre optique : la Ville demande des comptes

Comme dans de nombreuses villes, des dysfonctionnements sur le réseau de fibre optique sont constatés à Montigny.

La Commune, qui n'a pas de compétence sur le sujet, a pris des mesures pour sécuriser les armoires de rue (points de mutualisation). Un arrêté municipal a été pris dès 2021 : il impose aux opérateurs et à leurs sous-traitants de signaler leur intervention. Dans le cas contraire, ils s'exposent à une contravention de 1^{ère} classe. Malgré la vigilance de la police municipale, des dégradations pénalisent encore régulièrement de nombreux Ignymontains (armoires dégradées, câble d'abonné déconnecté...).

Face à cette situation, Jean-Noël Carpentier, maire de la commune, a adressé un courrier, au début de l'été, à la présidente de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques, des Postes et de la distribution de la Presse) et au délégué régional de XpFibre (en charge du déploiement et de l'entretien du réseau fibre) pour leur demander de réaliser un diagnostic précis des points de mutualisation (pour les adapter si nécessaire) et d'appeler leurs sous-traitants à respecter la réglementation. Une proposition de loi, adoptée au Sénat, vise à clarifier la répartition des responsabilités dans la chaîne de sous-traitance en renforçant les obligations des différents acteurs. La Ville suit ce dossier avec la plus grande attention et continuera à interpeller les opérateurs tant qu'une solution pérenne n'est pas trouvée.

+ d'infos. Si vous avez un problème de fibre : contactez XPfibre (filiale d'Altice). En cas de questions sur votre éligibilité ou vos droits : arcep.fr (rubrique démarches et services)

Bornes enterrées

3 POINTS À RETENIR

Jeter moins, trier mieux ! Ces deux gestes, à la portée de tous, permettent de diminuer le volume de déchets incinérés, de réduire les émissions de CO₂ et de polluants, de protéger les ressources naturelles et d'économiser de l'énergie. Zoom sur trois points à connaître pour améliorer la gestion des déchets.

● NON AUX SACS DE 100 LITRES

La consigne est mise en évidence et pourtant des sacs de 100 litres continuent d'être régulièrement déposés au pied des bornes enterrées, ce qui empêche la collecte. Seuls les sacs poubelles de 50 litres maximum, bien fermés pour des raisons d'hygiène, sont acceptés. Si la borne est pleine, n'hésitez pas à vous orienter vers une autre borne à proximité. Tout dépôt de déchets sur un espace non autorisé, comme le pourtour des bornes enterrées est sanctionné par la loi, d'une amende de 135 €.

● BACS JAUNES : TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES ACCEPTÉS

Tous les emballages ménagers en carton, en métal et en plastique sont à mettre dans le bac/borne jaune. Ce que l'on sait moins, c'est qu'il n'est pas utile de les laver, pour économiser l'eau, il suffit de les vider. Autres consignes importantes : pour que ces déchets soient triés, il ne faut pas les enfermer dans un sac ni les emboîter les uns dans les autres. Attention, les papiers sales (mouchoirs usagés, couches, lingettes) sont à jeter dans les ordures ménagères « classiques » de même que les plastiques qui ne sont pas des emballages (jouets, décorations...). En revanche, inutile d'enlever les agrafes et les spirales de vos papiers.

● LE VERRE SE RECYCLE À 100%

Les bouteilles en verre, les flacons et les bocaux sont à jeter dans les bacs/bornes à verre. Tout comme les emballages plastiques usagés, inutile de les laver. Il suffit de retirer les bouchons et les couvercles qui vont dans la borne/poubelle jaune. Il est d'autant plus important de bien jeter le verre dans le bac adéquat qu'il se recycle à l'infini, à condition qu'il s'agisse d'un verre « d'emballage ». Les verres de table ou le pyrex, qui ont une composition chimique différente, sont à jeter dans la poubelle d'ordure ménagère. En cas de doute, le Syndicat Emeraude, qui gère la collecte et le traitement des déchets, est joignable au 01 34 11 92 92.

+ d'infos (calendriers des collectes, encombrants...) sur www.syndicat-emeraude.fr

Nouvelle campagne d'affichage de la Ville en 2023.



Le compostage obligatoire en 2024

A partir du 1^{er} janvier 2024, comme le prévoit la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), chaque foyer français devra trier ses biodéchets. Le syndicat Emeraude vous accompagne en proposant des composteurs individuels ou collectifs à prix réduits (de 15 à 30 euros pour les particuliers ; de 25 à 40 euros pour les composteurs collectifs). Des formations gratuites au compostage sont également proposées.

La prochaine aura lieu samedi 16 septembre, au 172 Chaussée Jules César au Plessis-Boucard, avec deux créneaux au choix : 10h-11h30 ou 14h-15h30. Places limitées, inscriptions obligatoires par e-mail : prevention@syndicat-emeraude.fr

Les nouveautés de la rentrée scolaire 2023



◆ Le banc de l'amitié

Initié par le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ), il sera installé à la fin de l'année 2023 dans la cour de récréation de l'école Paul-Bert. Son but ? Aider les enfants seuls à se faire des copains. Ainsi, lorsqu'un enfant se sent triste ou qu'il n'a pas de copain avec qui s'amuser, il s'assoit sur le banc de l'amitié. Un message envoyé à ses petits camarades qui savent alors qu'ils peuvent venir s'asseoir près de lui, lui parler ou l'inviter à jouer.

◆ Les classes autogérées

La Ville soutient les enseignants qui organisent leur classe autogérée. Il s'agit de mini-séjours de trois journées pendant lesquels les enfants et leur maître ou maîtresse découvrent la ferme, font du poney, visitent des sites... Les enseignants à l'initiative du projet restent totalement libres d'assurer la classe ou pas. La municipalité subventionne ces séjours courts à hauteur de 100 euros par élève.

◆ De nouveaux composteurs dans les écoles

Toutes les écoles de Montigny sont équipées d'au moins un composteur ou d'un équipement permettant de sensibiliser les élèves à la valorisation des biodéchets et au respect de l'environnement. Certains, devenus vétustes ou sous-dimensionnés, vont être remplacés dès cette rentrée par de nouveaux bacs en bois : c'est le cas dans les écoles Van-Gogh, Émile-Glay et Yves-Coppens. Le périscolaire se charge ensuite de récupérer le compost pour l'utiliser comme fertilisant dans les potagers et jardins des écoles.

◆ La classe dehors

La classe dehors est un projet présenté par des élèves de l'école maternelle d'Yves-Coppens. La Ville étudie l'installation de tables de pique-nique et de rondins de bois en amphithéâtre dans le bois des Copistes. Depuis l'été 2022, plusieurs enseignants, comment à l'école Georges-Braque, expérimentent déjà la classe en extérieur. Des élèves de maternelle se rendent notamment régulièrement dans le bois des Éboulures pour faire la classe au grand air.



◆ Les classes connectées

L'école élémentaire Paul-Bert devrait être équipée à la rentrée de 10 visualiseurs. Un investissement de 1 200€ par la Ville. Le visualiseur ressemble à une lampe de bureau, munie d'une caméra miniature. Il filme tout ce qui se passe sur le bureau. L'image projetée au tableau permet à tous les élèves d'avoir accès au document filmé depuis le bureau de l'enseignant. Au début de l'année 2023, des visualiseurs ont été installés à l'école Paul-Cézanne. A terme, l'objectif est que toutes les écoles de la commune en soient dotées.

La rentrée
en chiffres !

2893

Ignymontains
attendus sur les bancs de
l'école lundi 4 septembre



134 classes

au total sur les huit
groupes scolaires



155 agents



présents dans les huit écoles de la
ville, dont 51 animateurs qui enca-
drent les activités périscolaires

LES INFOS PRATIQUES pour être bien outillés à la rentrée !

Le kit scolaire

La Ville distribue 1840 trousseaux gratuits de fournitures scolaires à chaque élève des écoles élémentaires, du CP au CM2. Il contient un bâton de colle, des stylos bleu, rouge, noir et vert, une pochette de crayons de couleur, une autre de feutres, une paire de ciseaux, une gomme, un double décimètre et un taille crayon. Un coup de pouce pour les familles en difficulté.



Des calculatrices pour les nouveaux 6^e

Pour fêter l'entrée au collège, chaque élève de CM2, soit au total 344, a reçu, le 28 juin dernier, une calculatrice offerte par la Ville. Elle est destinée à accompagner leurs années collège. A cette occasion, la municipalité a invité tous les écoliers de CM2 à partager un goûter à l'espace Léonard-de-Vinci.

Le portail famille

Accessible sur le site de la Ville montigny95.fr, ce service en ligne permet de gérer ses inscriptions et de procéder au paiement en ligne sécurisé. Un compte particulier est créé pour chaque usager.

Pensez à calculer votre quotient familial.

Du 18 septembre au 31 décembre 2023, pensez à calculer votre quotient familial 2024 pour bénéficier des tarifs adaptés à votre situation. Rendez-vous sur montigny95.fr (rubrique Mes démarches, parents/familles). Sans démarche de votre part, une surfacturation sera appliquée au 1^{er} janvier 2024.

Prime de rentrée scolaire

L'État accorde aux ménages modestes un coup de pouce à chaque rentrée scolaire. Cette aide est versée par la Caisse d'allocations familiales (Caf). Elle est réservée aux parents d'enfants scolarisés de 6 à 18 ans, dont les revenus ne dépassent pas un certain plafond. Cette contribution permet notamment d'aider les familles à financer les dépenses de la rentrée scolaire. Cette année, l'ARS a été versée le 16 août dernier. **Infos : www.caf.fr**



Questions à Miloud Goual

Adjoint au maire en charge des affaires scolaires et périscolaires

Quelles sont les nouveautés de la rentrée ?

La Ville a toujours souhaité développer le numérique à l'école. Son déploiement permet de réduire les inégalités scolaires, de lutter contre la fracture numérique et de préparer les élèves aux outils et métiers de demain. Lors de cette rentrée, nous voulons équiper de visualiseurs l'école Paul-Bert. L'objectif est de généraliser ce type d'équipements dans l'ensemble des écoles élémentaires de la Ville d'ici 2024, en complément des outils plus traditionnels. Je ne peux pas parler de la rentrée sans évoquer l'agrandissement de l'école Emile-Glay et de son réfectoire dont les travaux vont démarrer lors de cette année scolaire 2023/2024. Quatre classes supplémentaires seront aménagées au 1^{er} trimestre 2025. Plusieurs projets d'amélioration ou d'adaptation du bâti scolaire sont également engagés et se poursuivront en 2024.

En tant qu'élus à l'éducation, que représente la rentrée des classes ?

La rentrée est toujours spéciale. C'est un moment important pour toutes les familles qui ont de jeunes enfants, et encore plus quand il s'agit de la première rentrée où souvent les parents, et nous élus qui y assistons, sommes plus émus que l'enfant lui-même. Depuis de nombreuses années, le budget de l'éducation est une priorité pour la ville. Nous souhaitons que tous les enfants puissent bénéficier des mêmes chances de réussir. La Ville s'engage au quotidien pour améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage des enfants tout au long de la journée, durant les activités scolaires, périscolaires mais aussi sur le temps de la restauration.

1830 repas

servis quotidiennement en période scolaire dans les cantines de Montigny.



25% environ du budget de la ville

consacré à l'école et à l'éducation des enfants scolarisés au niveau primaire (élémentaire et maternel).





Travaux dans les écoles

Quoi de neuf à la rentrée ?

Comme chaque année, la Ville profite des vacances estivales pour effectuer les travaux dans les écoles avec pour objectif l'amélioration des conditions d'accueil des enfants, de leurs enseignants et des personnels communaux. Zoom sur les travaux effectués cet été, pour un montant d'environ 150 000 euros (hors opérations de réhabilitation) et ceux qui se profilent.

→ École Émile-Glay

Les fontaines à eau dans les sanitaires ont été remplacées. Elles sont munies d'un système de temporisation pour économiser l'eau. Plusieurs portes d'accès ont été révisées ou remplacées. Un réseau d'extraction a été installé dans l'office pour améliorer les conditions de travail des agents. Les travaux d'extension de l'école, du réfectoire et des locaux du périscolaire (2,4 millions d'euros HT) débiteront à la mi-février 2024, en vue d'une livraison début 2025.

→ École Georges-Braque

Des petits travaux de modernisation et de sécurisation des armoires électriques de l'école ont été effectués cet été. D'importants travaux de rénovation seront menés à partir de 2024, incluant le remplacement de toutes les fenêtres, l'isolation thermique par l'extérieur, la mise en œuvre d'une ventilation double flux et, notamment, la rénovation du toit de l'établissement.

→ École Henri-Matisse

L'installation des équipements permettant la mise en fonction du Plan particulier de mise en sûreté (PPMS) a été finalisée. Le PPMS est obligatoire dans tous les établissements scolaires pour anticiper tout risque ou menace d'origine naturelle ou technologique mais aussi d'intrusion ou d'attaque de personnes malveillantes. La mise en route de la nouvelle ventilation double-flux interviendra d'ici la fin de l'année.

→ École Paul-Bert

Outre les travaux d'été motorisation d'un store à enrouleur, rénovation du système de traitement des eaux usées de la cantine...), une étude a été lancée visant à renforcer la structure en bois de l'auvent du préau de l'école élémentaire, fragilisé par les arbres. Un banc de l'amitié sera également installé prochainement dans la cour (lire par ailleurs).



Sanitaires rénovés à l'école Vincent-Van-Gogh.

→ École Vincent-Van-Gogh

Les sanitaires de l'école ont été rénovés avec l'installation de fontaines équipées d'un système de temporisation pour économiser l'eau. Le système de désenfumage de l'école a aussi été remis aux normes.

→ École Yves-Coppens

En plus de la remise en fonction de la motorisation du portail d'accès à l'office, l'accès au portail d'entrée principale de l'école a été sécurisé.

→ École Paul-Cézanne

Devenu vétuste, le revêtement des escaliers de l'école a été rénové au mois de juillet.

→ École du Centre

Une étude de faisabilité est actuellement en cours pour déterminer le coût d'une rénovation thermique de l'école dans le cadre du schéma directeur immobilier énergétique lancé par la ville cette année.

LA VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE À L'ÉTUDE

Une étude de conception paysagère est lancée sur les 7 écoles de la ville qui ne bénéficient pas encore, contrairement à l'école Van-Gogh, d'une cours « oasis ». Les résultats seront connus cet hiver et permettront de lancer, d'ici la rentrée de septembre 2024, la réalisation d'une nouvelle cour oasis dans une autre école de la commune. Toutes les écoles bénéficieront à terme d'un cadre végétal redessiné et adapté au changement climatique.



GRAINES DE CHAMPIONS



Roxana sur les traces de Wendy Renard

Dans la famille Castro, la passion pour le foot se transmet de père en fille. Bruno, le papa, est un fervent supporter du Paris-Saint-Germain et du FC Porto, son club de cœur. Sa fille Roxana, 11 ans, a la même admiration pour le ballon rond. Bonne élève, cette jeune Ignymontaine joue depuis 1 an, au Herblay FC, en tant qu'attaquante comme son idole Cristiano Ronaldo. Deux fois par semaine pendant 2h, elle chausse les crampons avec son équipe :

« quand je me retrouve sur le terrain, je suis heureuse et même si je me blesse, je ne veux pas sortir. J'ai mis 22 buts la saison dernière en 9 matchs. On a même gagné le critérium du 95 avec mon équipe, les U13 », souligne Roxana. La collégienne, qui rêve de marcher sur les traces de Wendy Renard, la capitaine de l'équipe de France de football, avoue également être passionnée par le football masculin : *« j'accompagne régulièrement les joueurs lors de leur entrée sur la pelouse du parc des Princes. »*

Le rêve de rejoindre Clairefontaine

Mais le graal pour Roxana serait d'intégrer le célèbre centre de formation de Clairefontaine où sont passés des joueurs comme Kylian Mbappé. La jeune fille a d'ailleurs été pré-sélectionnée, en avril dernier, par un recruteur du département. *« Chaque club du Val d'Oise a présenté en moyenne 5 filles et Roxana a été retenue. A la rentrée, en septembre, les 12 filles sélectionnées (sur plus de 50) vont participer à des matchs entre départements. Lors de ces rencontres qui se disputeront toute l'année, un responsable de la structure de formation détectera les futures championnes »,* explique Bruno le papa de Roxana. *« Si elle est sélectionnée, elle intégrera le collège de football de Clairefontaine en septembre 2024 ».* En attendant d'obtenir le précieux billet d'entrée, Roxana s'entraîne toujours avec autant d'enthousiasme et de détermination : *« J'ai un an pour me battre et prouver que j'ai ma place ! »*



Hugo, 6 ans, cavalier émérite

Hugo Martins a remporté, en juillet dernier, la médaille d'or du Concours de saut d'obstacles (CSO) en équipe excellence à Lamotte-Beuvron, dans le Loir-et-Cher. Le jeune Ignymontain est un passionné d'équitation tout comme son frère, Théo qui, l'année dernière, s'est illustré dans la même discipline en se hissant à la première marche du podium.

JEUNESSE

FÉLICITATIONS



Vous avez obtenu votre diplôme (bac, bac pro, CAP/brevet) ? Pour fêter votre réussite aux examens, la Ville organise une soirée le 15 septembre prochain, espace Léonard-de-Vinci, rue Auguste-Renoir, à 19h. Des chèques cadeaux seront offerts aux lauréats, exclusivement sur présentation d'un justificatif d'identité et du diplôme obtenu. Les parents sont les bienvenus.
Plus d'infos au 01 30 26 30 26.

Collège en poche

Afin de faciliter la scolarité des collégiens, la Ville propose deux fois par semaine de l'aide aux devoirs. Ce soutien scolaire a lieu les lundis, mardis, jeudis, ou vendredis de 17h45 à 19h. Mon collège en poche est animé par l'équipe du service Prévention. Une participation annuelle est demandée aux familles, selon le quotient familial.
Inscriptions le mardi 26 et le jeudi 28 septembre à 18h30 au 134 rue du Général-de-Gaulle (1^{er} étage).
Renseignements : prevention@ville-montigny95.fr ou au 01 30 26 31 01.

Carte Imagine'R : la Ville soutient les jeunes

Pour soutenir financièrement les familles à la rentrée, Montigny participe, sur critères, aux frais d'acquisition de la carte de transport Imagine'R. Ce dispositif concerne les jeunes scolarisés (collège, lycée) et les étudiants jusqu'à l'âge de 25 ans. L'aide financière peut aller de 20 à 30 euros par carte selon le quotient familial. Pour en bénéficier, se présenter au SMJ avec le dossier Imagine'R rempli et tamponné par l'établissement scolaire pour les collégiens et les lycéens ; et le dossier d'adhésion rempli ainsi qu'un certificat de scolarité pour les étudiants. Se munir également de la dernière carte du quotient familial. La carte Imagine'R donne accès à tout le réseau de transports publics d'Ile-de-France et ce, tout au long de l'année y compris les week-ends, les jours fériés et les vacances scolaires.

Contact : 01 30 26 30 26



HISTOIRE

Il était une fois...

L'ÉCOLE PAUL-BERT

Sur le chemin de Paul-Bert

Face à l'augmentation de la population pendant la période de l'Entre-deux-guerres, les enfants du quartier Lalanne ont d'abord été accueillis, provisoirement, dans une école en bois à l'emplacement actuel du CIEL, avenue Fernand-Bommelle. En 1931 et 1933, deux nouvelles classes sont créées, dans ces locaux provisoires. Cette même année 1933, un premier projet d'école est évoqué. Il prévoit l'aménagement de six classes, trois pour les garçons et autant pour les filles. Mais en 1936, l'établissement n'est toujours pas construit et les locaux temporaires commencent à devenir trop étroits.

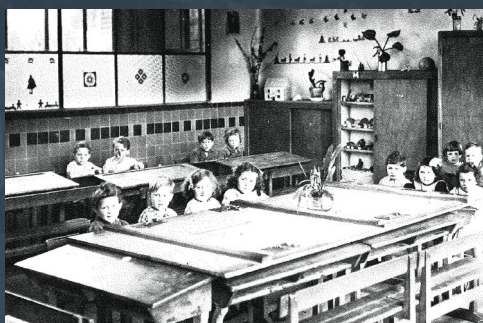
L'école « rouge », puis l'école « blanche »

Les habitants du quartier réclament en urgence une nouvelle école. Des pétitions circulent en mai 1936 et face au mécontentement, le Préfet, par lettre du 29 juin 1936, demande à la Ville de prendre les mesures nécessaires pour la construction d'un nouveau bâtiment scolaire. Un terrain de 7 400 m² est alors acquis par la municipalité dans le quartier des Maréeux, le 18 septembre 1936. L'architecte M. Duquesne construit l'école en briques, béton et céramique. Deux ans plus tard, en 1938, l'école Paul-Bert ouvre ses portes aux enfants du nord de la commune. Pour sa première rentrée, l'établissement en briques rouges compte six classes, trois classes de garçons et trois classes de filles, comme le prévoyait le projet de 1933. En 1960 est construite l'école blanche, agrandie de six nouvelles classes en 1968. Dix ans plus tard, un redécoupage de la carte scolaire est effectué avec l'ouverture de l'école Paul Cézanne. L'école Paul Bert voit alors une partie de ses élèves y être affectée. A la rentrée de septembre 2023, l'école Paul-Bert, l'une des plus anciennes de la ville avec l'école du Centre, accueille 536 élèves.

L'école Paul-Bert dans les années 1950.



Une salle de classe en 1946.



LA NAISSANCE DES ÉCOLES COMMUNALES

C'est en 1793 que sont mentionnées les premières traces d'enseignement à Montigny, avec la nomination du premier instituteur, Pierre-Antoine Clément Hennon. Entre 1881 et 1882, les lois Jules Ferry rendent l'enseignement primaire gratuit et obligatoire de 6 à 13 ans. La première mairie-école remonte à 1883. Elle se trouve place de la Mission, l'actuelle place de la Libération. 43 élèves s'y inscrivent à son ouverture.



Dans le prochain numéro... Retrouvez l'histoire de l'espace Nelson-Mandela. Vous avez des photos ou des documents de ce sujet ? Adressez-les nous en nous contactant par mail (communication@ville-montigny95.fr) ou via Facebook ([@Montigny95](https://www.facebook.com/Montigny95)).



© Michel Françoise

SAISON CULTURELLE 2023/2024

Lever de rideau

Pour son ouverture de saison, le Centre culturel Picasso accueille Ancrage. Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? En quoi consiste notre existence ? Le spectacle Ancrage tente de répondre à ces interrogations métaphysiques. Modou Fata Touré, le metteur en scène, crée SenCirk, la première structure de cirque au Sénégal et s'affirme en tant qu'artiste de cirque contemporain aux pratiques multiples, acrobate, aérien, jongleur d'objets improbables. Avec Ancrage, Modou Fata Touré propose un spectacle étonnant, empreint d'humanité et profondément inspiré par sa terre d'origine.

Vendredi 29 septembre, à 20h30. Gratuit sur réservation au 01 30 26 30 50 et sur www.montigny95.fr



La billetterie pour la saison 2023-2024 est ouverte, pensez à réserver vos places dès maintenant !

Vous avez repéré un spectacle, un concert ou une pièce de théâtre que vous souhaitez aller voir la saison prochaine ? Grâce à la billetterie électronique, vous pourrez réserver et acheter vos billets en ligne (concerts, théâtre, one man show, etc.), pour tous les événements culturels de la Ville. Facile et pratique, cette offre permet à chacun d'obtenir ses places rapidement et de bénéficier de codes promotionnels si vous réservez quatre spectacles. Pour ce faire, il suffit de commander votre billet, de l'imprimer chez vous ou de venir le retirer directement au centre culturel Picasso pendant les horaires d'ouverture.

La brochure culturelle est en ligne sur www.montigny95.fr et disponible au format papier à l'accueil de la mairie Picasso ou directement au Centre culturel Picasso. Découvrez la programmation de la saison 2023-2024 qui réserve comme toujours de belles surprises !

École municipale de musique

PROFITEZ DES PORTES OUVERTES !

L'école municipale de musique, théâtre et danse ouvre ses portes du 4 au 9 septembre prochains. L'apprentissage de nombreux instruments est proposé quel que soit l'âge des élèves. Ce rendez-vous est donc l'occasion pour chacun de visiter les locaux et de rencontrer les professeurs qui se feront un plaisir de faire découvrir les instruments et les matières qu'ils enseignent : piano, guitare, saxophone, trompette, flûte traversière, chant.

PORTES OUVERTES Ecole municipale de musique, théâtre et danse. Rue Vincent-Van-Gogh.

Contact : 01 30 26 30 33



Dans les yeux de Léa

L'espace Corot vous accueille du vendredi 15 septembre au 1^{er} octobre 2023 pour découvrir l'œuvre de Léa Guerchounow. Dans le cadre de sa politique culturelle d'aide à la création, la Ville a proposé une résidence artistique à cette artiste. En mai dernier, elle a déposé ses pinceaux à la maison des talents. Pendant près de 4 mois, Léa Guerchounow a travaillé avec vous et grâce à vous. Chaque passant ou habitant a pu y participer et devenir modèle d'un jour afin de l'aider dans sa recherche artistique autour du portrait.

Vernissage le vendredi 15 septembre à 19h

Accès libre les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h. Grande-rue

AGENDA

Sept 2023

SAMEDI 9

➤ **FÊTE DES ASSOCIATIONS**
Espace Léonard-de-Vinci (COSEC),
de 13h à 18h

Rue Auguste-Renoir

➤ **RÉOUVERTURE DE LA MAISON DU PROJET**

Pour tout savoir sur le projet de centre-ville.

Maison du projet, 85 boulevard Victor-Bordier, de 10h à 12h.
Entrée libre.

VENDREDI 15

➤ **SOIRÉE DES DIPLÔMÉS**

Espace Léonard-de-Vinci,
rue Auguste-Renoir, à 19h

Sur présentation d'une attestation de résultats (brevet, CAP/BEP, bac).

Infos : 01 30 26 30 26

JEUDI 28

➤ **CONSEIL MUNICIPAL**

Hôtel-de-Ville, 14 rue
Fortuné-Charlot, à 19h.

VENDREDI 29

➤ **OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE SPECTACLE ANCRAGE**

**Centre culturel Picasso,
rue Guy-de-Maupassant à 20h30**

Gratuit sur réservation

www.montigny95.fr

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

3 ans de mandat : vos élus pleinement mobilisés

En 2020, vous avez de nouveau accordé votre confiance à la majorité municipale. Nous sommes déjà à la mi-mandat et nous avons déjà réalisé beaucoup de choses : actions en faveur de votre pouvoir d'achat (pas de hausse des taux d'impôts, baisse des prix de la cantine et du périscolaire et maintien des tarifs d'une manière générale...), de l'amélioration du cadre de vie avec notamment la végétalisation de la ville, l'ouverture d'un nouveau bois, le réaménagement du quartier Lalanne puis bientôt des quartiers du village et du centre-ville. Nous ouvrirons également un musée d'histoire locale et une ferme pédagogique...

Bien sûr nous devons tenir compte du contexte national difficile (inflation, baisse des moyens pour les communes...) mais nous avançons et appliquons avec enthousiasme notre programme, celui que vous avez choisi.

L'opposition « Les Républicains » de Monsieur Marques et de Madame Melo sont quant à eux toujours dans la critique systématique et il faut bien le dire, dans la démagogie. C'est bien dommage. Ainsi ils s'opposent à la modernisation du quartier du village et sont contre le projet de centre-ville pourtant si nécessaire pour l'avenir de la commune. Sur la cantine aussi : alors que nos tarifs restent parmi les moins chers du département (un repas coute 88 centimes pour le quotient A et 2,32€ pour le quotient E), l'opposition fait semblant de ne pas comprendre pourquoi la ville les fait évoluer.

L'augmentation pratiquée reste toujours inférieure au niveau de l'inflation, mais est nécessaire pour maîtriser nos dépenses publiques. Il ne serait pas sérieux, ni raisonnable de ne pas tenir compte de la hausse des prix des denrées alimentaires. Rappelons que nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux contrairement à beaucoup d'autres communes.

Vous pouvez compter sur nous : c'est avec la même détermination que nous poursuivrons notre action pour le dynamisme de notre jeunesse, de notre ville et pour la préservation de notre patrimoine naturel et historique. Bonne rentrée à vous et aux enfants !

Les élus de la majorité municipale

■ Groupe Agissons pour Montigny

L'augmentation de 11% des tarifs de restauration scolaire : une charge trop lourde à porter

Lors du Conseil Municipal du 22 juin, M. le Maire et les élus de la majorité – soutiens de M. Macron – ont décidé l'augmentation de 11% des tarifs de la restauration scolaire. C'est donc avec cette charge supplémentaire que les familles feront leur rentrée scolaire. Nous souhaitons exprimer les préoccupations partagées par de nombreux Ignymontains.

Bien sûr, nous reconnaissons la nécessité de tenir compte de l'évolution du coût de la vie et des pressions financières qui en résultent pour la gestion municipale. Cependant, il est important de comprendre qu'une augmentation de 11% a un impact significatif sur les familles à revenu fixe ou précaire.

M. le Maire et les élus de la majorité comparent nos tarifs de cantine avec ceux d'autres villes pour se justifier. Cependant, il est tout aussi important de prendre en compte le contexte socio-économique spécifique de notre commune. Ce qui pourrait sembler abordable dans une ville peut être considéré comme coûteux dans une autre, en fonction du niveau de revenu moyen des habitants.

Nous suggérons qu'au lieu de recourir à des augmentations tarifaires, des alternatives soient envisagées. Des solutions comme la recherche de financements supplémentaires, l'optimisation des coûts de gestion ou la mise en place de programmes de soutien aux familles en difficulté pourraient permettre de préserver l'accès à la restauration scolaire sans exacerber les tensions financières.

Nous rappelons l'importance d'un dialogue ouvert et constructif, afin de trouver des solutions qui équilibrent les besoins financiers de la commune et le bien-être de ses habitants.

Notre équipe est mobilisée et reste à votre écoute.
Bonne rentrée à toutes et tous.

**Les élus d'opposition du Groupe Agissons pour
Montigny présidé par Manuela Melo**

Etat Civil

Naissances

Abdinasir Salim Rowana

Balhouss Sara

Biasch Léni

Boumrar Sarah

Chelef Thamilia

Chery Madison

De Albuquerque Sandro

Hamdaoui Naël

Kasma Stein Mia

Lenoir Rodrigues Aria

Lhiba Seifeddine

Moulgada Fethi

Nicolas Swann

Obry Alba

Ouazitoussou Massamba Tessa

Samb Ibrahim

Mariages

Bourdieu Cécilia et Mayotte Louis

Chouf Cherif et Kabiche Kahina

Konda Lemba Ngoy Dede

et Filisi Nampa Bibiche

Diallo Mamadou et

Benslimane Ambrine

Gongo Angélique et

Nsakala Ritchie

Konda Lemba Ngoy Dede

et Filisi Nampa Bibiche

Teitgen Nicolas et Lal Isabelle

Décès

Aubriot Yvette épouse Gilot

Bargueden Josette épouse Ferry

Barrière Andrée veuve Unsworth

Bensadoun Malika épouse

Ait Abdelmalek

Bouhenna Salah

Elhaoui Najat épouse Douhi

Lemba Jamila divorcée

Moussikian

Lhermite André

Marin Marie-Thérèse

divorcée Marques Cunha

Meniger Alain

Pelletan Colette veuve Choquet

Rezonville Nicole veuve Telliez

Poilpré Gilles

Souni Abdelkader

Vallée Christiane veuve Carrey

A SAVOIR

VACCINATIONS PUBLIQUES

Dans le cadre de son action en matière de santé et de prévention, la Ville organise chaque année des séances de vaccinations publiques gratuites. Les prochaines séances auront lieu les mercredis 13 septembre et 11 octobre 2023, de 17h30 à 19h, au 13 bis rue Elsa Triolet. Elles seront assurées par le Dr VIAL. Être à jour de ses vaccins, c'est s'assurer d'être protégé toute la vie contre plusieurs maladies infectieuses. **Plus d'infos : 01 30 26 30 26.**

ON SE MET AU VERT !

Promenades en forêt, découvertes de la faune et la flore, ateliers nature, chasse au trésor... Des sorties nature gratuites pour tous les goûts et toute la famille sont proposées par l'Agence des espaces verts (AEV) de la Région Ile-de-France. Renseignements et inscriptions sur www.aev-iledefrance.fr (rubrique « Les sorties nature »).

BUS DE NUIT PARIS-MONTIGNY

Pour rappel, depuis le mois de janvier 2023, le réseau de bus de nuit compte une nouvelle ligne, la N155, qui fait la navette entre Paris Saint-Lazare et Poissy en passant par la gare de La Frette - Montigny.

Cette ligne vous permet de vous déplacer de nuit, 7j/7, en vous proposant 4 allers-retours de 23h20 à 4h45. Le prix du trajet est fixé à 5€, quelle que soit votre destination. Et si vous êtes abonné Navigo sur les zones tarifaires 1 à 5, vous pouvez voyager à bord de la N155 sans surcoût. **+ d'infos : iledefrance-mobilites.fr**

SANTÉ BUCCO-DENTAIRE

L'Assurance Maladie du Val d'Oise rappelle à la population qu'il est important de consulter au moins une fois par an son chirurgien-dentiste pour une visite de contrôle. Le maintien d'une bonne santé bucco-dentaire tout au long de sa vie contribue au bien-être physique, mental, social en augmentant l'estime de soi et en diminuant le risque de développer certaines maladies chroniques. L'Assurance Maladie rappelle les bons réflexes dès le plus jeune âge : 2 brossages par jour pendant 2 minutes après les repas ; utilisation d'un dentifrice fluoré ; nettoyage entre les dents avec du fil dentaire ou des brossettes ; alimentation variée et équilibrée ; sans oublier les consultations régulières avec son chirurgien-dentiste.

+ d'infos : www.ameli.fr



PIMMS À VOTRE SERVICE

Un Point information médiation multiservices (Pimms) a ouvert ses portes quartier de la gare en 2022 au 2 résidence de la gare. Cet espace a pour objectif d'aider les habitants dans leurs démarches administratives du quotidien. Le Pimms est accessible gratuitement, uniquement sur rendez-vous, du lundi au jeudi de 9h à 12 et de 13h à 17h et le vendredi après-midi de 14h à 17h (fermeture au public le vendredi matin).

Contact : 01 86 23 06 45 ou val-parisis@pimmsmediation.fr

UN "COUP DE POUCE ÉNERGIE" POUR ALLÉGER LES FACTURES.

Les ménages franciliens les plus vulnérables face à la hausse des prix de l'énergie peuvent désormais bénéficier d'une participation de la région de 250 euros.

Les bénéficiaires sont sélectionnés sur critères sociaux. Pour profiter de cette nouvelle aide, il faut obligatoirement en faire la demande via le site :

<https://www.iledefrance.fr/coup-de-pouce-energie>

Abonnez-vous à notre newsletter !

Vous n'êtes pas encore abonné(e) à la newsletter de la Ville ?

Direction montigny95.fr, renseignez votre adresse e-mail au bas de la page d'accueil et cliquez sur « S'abonner ». Vous recevrez ainsi, un jeudi sur deux, l'essentiel de l'actualité ignymontaine et des idées de sortie.

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques et d'urbanisme : • **Permanence urbanisme** le mardi de 14h à 19h30, 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. • **Permanence logement sur RDV** (mail : logement@ville-montigny95.fr) : mardi de 13h30 à 20h et mercredi de 8h30 à 12h, 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. **Permanences des élus** : • **Permanence du Maire** sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).



FÊTE DES ASSO'

SAMEDI 09
SEPT 2023
13h>18h



Ville de
Montigny
Lès Corneilles

Espace Léonard-de-Vinci et COSEC,
rue Auguste-Renoir

PLUS D'INFOS WWW.MONTIGNY95.FR